

# La Ville de Bienne admet une lacune de formation

**Bilinguisme** Suite à une demande de stage, un service de l'Administration biennoise répond ne pas former d'apprentis francophones. Une situation regrettable que la Ville œuvre à corriger.

Maeva Pleines

«Malheureusement, nous ne formons pas d'apprentis francophones.» Cette réponse à une demande de stage ne vient pas d'une entreprise seelandaise, mais de l'Administration biennoise – plus spécifiquement du Service des espaces verts. Une phrase qui passe mal. «Cette affirmation aussi catégorique est choquante de la part d'une ville officiellement bilingue», réagit Peter Zmoos, père du jeune en recherche de stage.

Contactée, l'Administration biennoise assure qu'il ne s'agit pas d'une politique interne, mais d'une lacune regrettable. «Ce n'est pas que nous ne formons pas d'apprentis francophones par principe aux Espaces verts, mais nous ne le faisons pas pour le moment, car nous ne disposons pas du personnel francophone qualifié nécessaire», indique la Ville dans une réponse écrite.

La maire qualifie la formulation de «malheureuse et ne correspondant pas à la pratique de la Ville». Glenda Gonzalez Bassi reconnaît ainsi que la sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs doit faire l'objet d'une formation continue. «Et cette maladresse est une opportunité pour nous d'évoluer.» Elle rappelle néanmoins que, cette année, 35 apprentis francophones et 35 apprentis germanophones ont commencé leur formation auprès de la Ville de Bienne. Et, pour la dernière volée, 31 germanophones et 26 francophones l'ont terminée.

**Tous les services ne sont pas bilingues**

«Effectivement, tous les services ne proposent pas de formation dans les deux langues. Mais il faut garder en tête que cer-



Au Service des espaces verts de la Ville de Bienne, les apprentis doivent parler allemand.

photo d'illustration Matthias Käser

tains sont constitués de seulement quelques personnes. Ainsi, même si c'est notre devoir de promouvoir le bilinguisme de la manière la plus large possible, il n'est pas réaliste de proposer la même offre dans chaque département», réagit-elle.

De fait, le Service des espaces verts compte actuellement une seule apprentie, germanophone. Former un ou une francophone nécessiterait un encadrement par du personnel maîtrisant la langue, mais aussi les exigences en matière de formation professionnelle et d'exams, «ce qui n'est pas le cas à ce jour». Malgré cette lacune, le bilinguisme est une réalité au sein du Service des espaces verts et des cimetières, insistent les autorisés communales.

«Le service et la direction, comme l'ensemble de l'Admi-

**77**  
Celle affirmation est choquante de la part d'une ville officiellement bilingue.

**Peter Zmoos**  
Père du jeune francophone recalé

nistration, s'engagent à assurer une représentation équilibrée des deux langues partenaires parmi les collaborateurs. Et si la réponse à une demande de stage est incomplète, nous considérons cela comme une occasion de nous améliorer», note encore Glenda Gonzalez Bassi.

**«La Ville fait de son mieux»**

La Ville promeut le bilinguisme «en favorisant la diversité en général, et plus particulièrement linguistique». Cette dernière est renforcée par des communications officielles dans les deux langues, la sensibilisation des collaborateurs et collaboratrices ainsi que le suivi des statistiques internes.

Ainsi, les représentants de la Ville réitérent le fait que «tous les jeunes qui souhaitent suivre une formation auprès

de son Administration sont les bienvenus, quelle que soit leur langue». Tout en rappelant que «dans la mesure du possible, les apprentis maîtrisant les deux langues sont recherchés».

Présidente du Conseil des affaires francophones, Ariane Tonon se montre compréhensive. «Nous travaillons avec différents partenaires pour développer la formation des francophones et la Ville de Bienne présente une dynamique positive.» Elle serait même de ceux ayant le plus développé de places francophones ces dernières années.

«Pour nous, l'objectif serait bien sûr de disposer d'offres en français dans tous les domaines. Mais nous sommes aussi conscients que la Ville fait de son mieux au vu de la pénurie de personnel actuelle», nuance-t-elle.

## EN BREF

Seconde main le 1er novembre

**Cormoret** Ce samedi 1er novembre, L'Annexe organise un nouveau vide-dressing, rendez-vous autour de la seconde main. Plus de 75 exposants présenteront près de 2000 articles, pour tous les styles et toutes les tailles. Cette édition proposera des animations inédites: une tateuse sera présente pour des tatouos flash et éphémères, et la boutique Aux P'tites Pépites, de Saint-Imier, rejoindra l'événement avec une sélection de vêtements et accessoires pour enfants. Pour la première fois, une soirée le vendredi permettra de découvrir le vide-dressing en avant-première, dans une ambiance cosy avec cocktails et musique. Côté restauration, le Café servira tartares, croque-monsieur ou pâtisseries. c-sfa

Situation absurde dans un drôle d'immeuble

**Corgémont** La Troupe de la Clef, de Sonceboz, poursuit sa tournée avec la pièce «Building» de Léonore Confino, après le succès des premières représentations à Saint-Imier. Cette comédie noire et absurde dépeint la vie dans un immeuble, où les employés - directeur, agents d'entretien, comptables, hôtesse ou télémarketeurs - évoluent dans un système souvent déshumanisant. La pièce mêle humour acide, situations absurdes et critique des entreprises sans vision humaine. La version de La Troupe de la Clef est interprétée par cinq comédiens et une musicienne, donnant vie aux 32 personnages de l'histoire. Les représentations auront lieu les 1er et 2 novembre, à la salle de spectacle de Corgémont, et les 15 et 16 novembre, à la Salle Juventuti de Tramelan. Réservations: albisetti.carlo@gmail.com ou au 077 526 69 91. c-sfa

La planification du secteur de la gare se poursuit

**Bienne** Le Conseil municipal a débloqué un crédit de 109'000 fr. pour lancer la prochaine étape du projet «Espace urbain de la gare 2040» (photo archives Matthias Käser). Objectif: planifier la circulation et l'aménagement des arrêts de bus dans ce secteur névralgique, fréquenté chaque jour par des dizaines de milliers de personnes. Ce plan d'action constituera la base du futur réaménagement de la place de la Gare et des routes avoisinantes. Le programme d'affectation, élaboré avec la participation de la population et des acteurs concernés, avait été approuvé en octobre 2024. c-fga



## Réorganisation du système de trottinettes électriques

**Bienne** Une nouvelle procédure d'autorisation limitera à une seule entreprise les services sans station, tandis que PubliBike Velospot proposera des engins à stations fixes.

La Ville de Bienne veut travailler à l'avenir exclusivement avec une société de location de trottinettes en libre-service. Elle va mettre en place une nouvelle procédure d'autorisation. Les trottinettes sont de plus en plus prisées, notamment auprès des jeunes, comme moyen de transport urbain. Mais ces vé-



Très appréciées par une partie de la population, les trottinettes électriques sont loin de faire l'unanimité. image prétexte Keystone/Salvatore Di Nolfi

hicules, qui sont souvent abandonnés dans l'espace public et bloquent parfois les trottoirs, ne font pas l'unanimité. Leurs utilisateurs ne respectent sou-

vent pas les règles de circulation, souligne mardi la Ville de Bienne dans un communiqué.

Après avoir publié des direc-

tives en 2023, les autorités biennoises prévoient désormais de réorganiser leur offre en la matière.

Aujourd'hui, deux entreprises privées proposent 160 trottinettes au total. Il est techniquement impossible, au centre-ville, de garer ces véhicules ailleurs que sur les places de stationnement publiques réservées aux vélos et aux motos. Un contrôle a lieu grâce à un GPS.

L'autorisation en cours pour les deux prestataires actuels – les entreprises Zisch et JM Fleets – expirera à la fin de l'année. La Ville profite de cette échéance pour revoir la procédure d'autorisation. Dès le 1er mars 2026, une seule entreprise proposera 160 trottinettes électriques sans station sur l'ensemble du ter-

ritoire communal. Les autorités choisiront pour trois ans la société qui répondra le mieux à leurs exigences.

**Trottinettes en stations**

En plus de cette offre, la Municipalité proposera, dès le 3 novembre, 80 trottinettes électriques basées sur des stations, par le biais de la société de PubliBike. Ces véhicules devront obligatoirement être restitués à l'une des stations. Cette offre s'adresse tout particulièrement aux pendulaires qui veulent s'assurer de trouver un véhicule à un endroit précis.

PubliBike, qui propose déjà des vélos en libre-service en ville de Bienne, fonctionne via un abonnement annuel. ats